Nations Unies ESCAP/81/20

Conseil économique et social

Distr. générale
31 janvier 2025

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Quatre-vingt-unième session
Bangkok, 21-25 avril 2025
Point 5 i) de l'ordre du jour provisoire*
Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : technologies de l'information et de la communication, science, technologie et innovation

Renforcement de la coopération relative aux nouvelles technologies numériques grâce à l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et à la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique

Note du secrétariat

Résumé

Les technologies émergentes ouvrent d'excellentes possibilités en même temps qu'elles posent d'importants défis pour l'accélération de l'inclusion et de la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique.

Dans la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique, qui définit une vision régionale du renforcement de la coopération, la Secrétaire exécutive a été invitée à commander une étude de faisabilité indépendante sur le rôle, la structure et le financement d'un centre de solutions numériques pour le développement durable qui serait établi au Kazakhstan, à créer un groupe de travail spécial chargé d'examiner les résultats de l'étude de faisabilité indépendante et de recommander une feuille de route pour le renforcement du partage de solutions numériques pratiques pour la région Asie-Pacifique et à rendre compte des progrès accomplis à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à sa quatre-vingt-unième session.

Dans le présent document, le secrétariat met en évidence les pratiques prometteuses et les initiatives de coopération visant à promouvoir des solutions numériques novatrices pour le développement durable dans la région Asie-Pacifique. En outre, il fournit des informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des demandes susmentionnées figurant dans la Déclaration ministérielle.

La Commission est invitée à prendre note du présent document et à donner de nouvelles orientations au secrétariat concernant l'application de la Déclaration ministérielle.

* ESCAP/81/1.

Merci de recycler

I. Introduction

1. L'Asie et le Pacifique centralisent des innovations portées par les technologies numériques susceptibles d'accélérer la mise en œuvre du développement durable. Les technologies émergentes, comme l'utilisation de l'intelligence artificielle pour l'analyse des données issues de l'Internet des objets, offrent des possibilités de transformation pour réduire la fracture numérique et promouvoir une société numérique inclusive. En exploitant ces technologies de manière stratégique, la région ne se contente pas de relever des défis de longue date en matière d'inclusion numérique, mais stimule également les efforts de transformation numérique qui sous-tendent le développement durable. En conséquence, le secteur des technologies numériques a joué un rôle essentiel dans le lancement de nouvelles gammes de produits et de services en favorisant l'efficacité économique, l'augmentation de la productivité et la croissance économique dans les pays de l'Asie et du Pacifique au cours de la période de reprise qui a suivi l'apparition de la maladie à coronavirus (COVID-19).

2. Dans la section II du présent document, le secrétariat présente des solutions numériques novatrices pour le développement durable et des pratiques exemplaires venant des pays de l'Asie et du Pacifique qui font avancer la réalisation des objectifs de développement durable. Cependant, l'adoption à plus grande échelle de ces solutions est limitée par des problèmes persistants, comme l'inadéquation des infrastructures, le manque de compétences numériques et l'écart entre les femmes et les hommes, en particulier dans les zones rurales. Le secrétariat met en évidence qu'il est essentiel d'investir dans l'enseignement et les infrastructures numériques pour réaliser pleinement le potentiel de ces technologies, parallèlement aux efforts de collaboration internationale et régionale. Dans la section III, le secrétariat examine les principales initiatives de collaboration internationale et régionale. Ces initiatives permettent d'établir des partenariats qui aident à créer des synergies en matière de renforcement des capacités, de partage des connaissances et d'élaboration coordonnée des politiques afin de surmonter les problèmes communs. L'importance des partenariats régionaux fondés sur un engagement collectif au plus haut niveau de décision doit être soulignée. On trouvera dans la section IV un aperçu des progrès réalisés dans le cadre de la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique. Cette section montre comment une telle initiative conjointe au plus haut niveau de décision contribue à renforcer la coopération régionale en faveur de solutions numériques qui font progresser la transformation numérique inclusive. Dans la section V, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) est invitée à donner des orientations concernant les questions mises en avant.

II. Solutions numériques novatrices pour le développement durable : perspectives stratégiques des pays de la région Asie-Pacifique

3. Plusieurs pays de l'Asie et du Pacifique ont fait des progrès remarquables dans l'exploitation des solutions numériques en faveur du développement durable. L'analytique des données, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle générative de pointe sont des moteurs de changements profonds, car ils permettent des améliorations aux niveaux social, économique et environnemental. Ces technologies ont considérablement amélioré les soins de

santé grâce à des diagnostics précis, permis aux zones mal desservies de bénéficier de la télémédecine et perfectionné l'éducation grâce au contenu personnalisé. L'adoption des services bancaires et des services d'assurance numériques a permis de lutter contre les inégalités de genre et les inégalités de revenus, en particulier à l'avantage des femmes, des petites entreprises et des communautés rurales. On trouvera ci-après quelques pratiques exemplaires dans des secteurs économiques et sociaux qui ont bénéficié aux groupes marginalisés et favorisé la durabilité dans la région Asie-Pacifique.

A. Innovation dans l'agriculture

4. La transformation numérique joue un rôle crucial dans le secteur agricole en améliorant la productivité, l'efficacité et l'accès aux marchés. En Thaïlande, le Centre national de mégadonnées agricoles permet de prendre des décisions fondées sur les données, contribuant ainsi à augmenter le rendement des cultures et à optimiser la gestion des ressources[1]. En Inde, l'eNational Agriculture Market, une plateforme numérique de commerce, fait le lien entre plus de 1 000 marchés de gros réglementés, ce qui favorise la transparence et accroît les ventes et les revenus des agriculteurs[2]. Ces initiatives illustrent comment les technologies numériques peuvent transformer des secteurs traditionnels afin de promouvoir le développement durable.

B. Innovation dans l'infrastructure

5. Les technologies numériques sont les moteurs de l'innovation dans les secteurs de l'infrastructure et des transports. Dans l'industrie maritime, l'utilisation de systèmes sous-tendus par la technologie de la chaîne de blocs, comme le système ChainPortal à Busan (République de Corée), a optimisé la logistique portuaire, réduit les temps d'attente des navires et contribué à faire baisser les émissions de gaz à effet de serre[3]. De même, les jumeaux numériques ont révolutionné les projets d'infrastructure en Ouzbékistan, où un entrepreneur privé, en partenariat avec la Banque asiatique de développement (BAsD), a promu l'application de cette technologie à la construction d'autoroutes. Les jumeaux numériques permettent de visualiser et de simuler des scénarios, de faciliter le partage de données en temps réel, d'améliorer l'utilisation efficiente des ressources et de renforcer la durabilité en réduisant les conséquences sur l'environnement et en rendant possible la maintenance prédictive[4], contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre[5].

[1] Pour de plus amples informations, voir https://www.nabc.go.th/home.

[2] Pour de plus amples informations, voir https://enam.gov.in/.

[3] Eleanor Hadland et Yesim Elhan-Kayalar, « Digitalization for decarbonization: evidence from Bangladesh, the Republic of Korea, and Sri Lanka », ADBI Working Paper Series, nº 1479 (Tokyo, Institut de la Banque asiatique de développement, 2024).

[4] Banque asiatique de développement, *Building Greener, Resilient, Transport Infrastructure : Innovating with Artificial Intelligence and Digital Twins in Road Design in Uzbekistan* (Manille, 2023).

[5] Eleanor Hadland et Yesim Elhan-Kayalar, « Digitalization for decarbonization: evidence from Bangladesh, the Republic of Korea, and Sri Lanka ».

6. Dans le secteur de l'énergie, la durabilité progresse grâce aux technologies de réseau électrique intelligent rendues possibles par l'Internet des objets. Aux Philippines, un réseau électrique intelligent décentralisé utilisant l'Internet des objets et l'informatique en nuage optimise la distribution d'électricité dans les villages[6]. La technologie de la chaîne de blocs, telle qu'elle a été utilisée dans le cadre du projet Town Sukhumvit 77 à Bangkok, facilite l'échange efficace d'énergie de pair à pair[7]. L'intégration de panneaux solaires sur les toits, le stockage d'électricité sur batteries et les appareils connectés au réseau transforment les systèmes électriques, en particulier dans les petits États insulaires en développement.

C. Innovation dans les services financiers

7. Les technologies numériques remédient aux disparités dans le secteur financier et améliorent l'accès aux services financiers dans toute la région. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la BAsD et la Banque centrale de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont lancé ensemble un projet pilote de solution numérique d'identification dans les zones rurales pour contribuer à améliorer l'inclusion financière de plus de 2 500 personnes. Le projet pilote a consisté à appuyer la mise au point d'un cadre électronique de connaissance des clients et à créer un dispositif d'expérimentation réglementaire pour la Banque centrale[8]. Singapour a mis en œuvre divers programmes novateurs afin d'assurer l'inclusion financière des groupes vulnérables et à risque. Le programme Hawkers Go Digital propose aux marchands de rue des incitations financières pour leur faire adopter les moyens de paiement numériques et le programme Seniors Go Digital permet aux personnes âgées d'utiliser la technologie numérique dans le cadre des paiements en ligne pour accéder aux services publics[9].

8. Un projet en cours d'exécution à Makassar et à Bandung par le secrétariat de la CESAP et l'Agence nationale indonésienne pour la recherche et l'innovation est un autre exemple venant illustrer comment l'innovation numérique peut améliorer l'inclusion financière. Le projet a abouti à l'élaboration d'un outil en ligne de cartographie des bidonvilles permettant d'estimer les bénéficiaires potentiels de l'aide financière du Gouvernement grâce à l'apprentissage automatique et aux données de télédétection[10].

D. Innovation dans les services publics

9. Au Kazakhstan, une carte familiale numérique, mise au point avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement, aide le Gouvernement à recenser et aider les familles vulnérables dans tous les secteurs et à repérer plus précisément et plus rapidement les personnes ayant besoin des différents

[6] Agence internationale de l'énergie, *Unlocking Smart Grid Opportunities in Emerging Markets and Developing Economies* (Paris, 2023).

[7] Ksenia Petrichenko et Marco Schletz, « How can blockchain accelerate the SDG7 implementation? », blogue de la CESAP, 5 juin 2020.

[8] Banque asiatique de développement, « Unlocking the door to financial inclusion: the Papua New Guinea digital bank identification card pilot project » (Manille, 2023).

[9] Trevor Weltman *et al*., « Smart tourism ecosystem development readiness in Southeast Asia », ADB Briefs, nº 296 (Manille, 2024).

[10] *Geospatial Practices for Sustainable Development in East and North-East Asia 2024: A Compendium* (publication des Nations Unies, 2025).

programmes d'assistance publique. Dans sa phase initiale, six millions de famille ont pu bénéficier de cette initiative[11], qui a remporté le prix de l'innovation GovTech 2024 dans la catégorie Transformation numérique inclusive lors du Sommet mondial des gouvernements qui s'est tenu à Doubaï (Émirats arabes unis).

10. Plusieurs gouvernements des pays de la région Asie-Pacifique ont lancé des initiatives nationales pour stimuler la transformation numérique. À Singapour, l'initiative Smart Nation est centrée sur les services publics numériques, l'économie numérique et la société numérique pour améliorer la vie urbaine. Le programme Digital India vise à garantir l'accès au numérique et l'autonomisation grâce à des initiatives comme *Aadhaar* et les paiements numériques. La Chine a massivement investi dans l'infrastructure numérique et la promotion des villes intelligentes, du commerce électronique et des soins de santé numériques. Le programme Digital Kazakhstan vise à transformer différents secteurs grâce à la dématérialisation, tandis que la Mongolie a lancé sa vision numérique nationale, *Mindgolia*, en 2023[12].

E. Innovation et fracture numérique entre les genres

11. Les technologies numériques jouent un rôle central dans la réduction des inégalités de genre au sein de l'économie numérique en donnant aux femmes les compétences et les outils nécessaires pour participer activement aux écosystèmes commerciaux numériques et y être compétitives. L'Initiative « Women ICT Frontier », un programme de renforcement des capacités en matière de transformation numérique mis en œuvre par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement, a aidé des milliers de microentreprises et petites entreprises dirigées par des femmes dans la région en améliorant leurs compétences en matière de commerce électronique, de marketing numérique, de gestion financière et d'analyse des données, ce qui leur a permis de prospérer dans l'économie numérique. En Indonésie, le Ministère de la communication et des affaires numériques se prépare à étendre l'Initiative, avec pour objectif d'atteindre 25 000 femmes d'ici à 2025. En Thaïlande, l'Initiative s'est élargie au-delà de sa cible initiale, les femmes entrepreneures, et le Ministère du développement social et de la sécurité humaine la propose désormais aux jeunes, aux personnes handicapées et aux personnes âgées dans une approche intégrée. De même, les ministères et les associations de femmes concernés, comme le Ministère du développement social et familial des Maldives et le Conseil numérique du Bangladesh, ainsi que l'Université Sri Padmavati Mahila Visvavidyalayam et Ubuntu Consortium of Women Entrepreneurs Associations en Inde, intègrent l'Initiative « Women ICT Frontier » dans leurs programmes de renforcement des capacités à destination des femmes.

[11] Programme des Nations Unies pour le développement, « Digitalisation for sustainable development and social well-being of society », 13 février 2023.

[12] Pour plus d'informations sur ces initiatives nationales, voir Ministère des communications et des technologies de l'information de Singapour, « Smart Nation Singapore », disponible à l'adresse suivante : www.smartnation.gov.sg/ ; Ministère de l'électronique et des technologies de l'information de l'Inde, « Digital India », disponible à l'adresse suivante : www.digitalindia.gov.in/ ; Business Wire, « Digital China development report (2022) released, China's digital economy ranks second in the world », 30 avril 2023 ; Administration en ligne du Kazakhstan, « Digital Kazakhstan », disponible à l'adresse suivante : https://egov.kz/cms/en/digital-kazakhstan ; Ministère du développement numérique et des communications de la Mongolie, « Mindgolia », disponible à l'adresse suivante : https://mindgolia.mn/en/.

F. Innovation et réduction des risques de catastrophe

12. Les technologies numériques jouent également un rôle transformateur dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation porteuse de transformation aux changements climatiques en faveur de la climatorésilience. L'intelligence artificielle est en train de transformer les systèmes d'alerte rapide en cas d'inondation, de tremblement de terre et de glissement de terrain grâce à l'analyse des mégadonnées. Les câbles sous-marins à fibres optiques équipés de capteurs améliorent les alertes rapides aux tsunamis, comme dans le cas d'un système pilote économiquement viable entre le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie[13]. De même, le Gouvernement indien, via le Centre national sur les services d'information océanique du Ministère des sciences de la terre, dirige la mise en place d'un câble sous-marin équipé de capteurs pour améliorer la recherche sur le climat océanique et l'alerte rapide aux tsunamis et aux ondes de tempête dans les Îles Nicobar. D'autres initiatives similaires sont en train d'être mises en œuvre : le Gouvernement indonésien pilote le déploiement prévu d'un câble intelligent à travers le détroit de Makassar, reliant le Kalimantan-Est et Mamuju, dans le Sulawesi occidental. Le projet Koete, un projet de câble commercial entre Perth et Darwin (Australie), Jakarta, Singapour et la Malaisie, devrait également intégrer des capteurs environnementaux. Ces avancées améliorent de manière rentable la prévision des catastrophes et élargissent l'accès aux alertes rapides, permettant à tous ceux qui bénéficient d'une bonne desserte numérique de prendre des mesures proactives d'atténuation des risques.

13. Les pays de l'Asie et du Pacifique tirent également parti des technologies numériques pour faire reculer les frontières des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications aux fins de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable. À la demande des membres et des membres associés[14], une récente publication du secrétariat présente une sélection de 100 applications spatiales sur la base de leurs contributions à la réduction des risques de catastrophe et au développement durable[15]. Ces exemples montrent que les applications géospatiales peuvent jouer un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de développement durable de manière efficiente, efficace et équitable. L'augmentation des investissements publics et privés dans l'infrastructure des applications spatiales entraîne une augmentation de l'offre de données géospatiales publiques, accessibles, abordables et exploitables, qui peuvent être exploitées pour accélérer la réduction des risques de catastrophe et le développement durable.

14. Le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, mis en place de longue date par le secrétariat, est un exemple d'effort de coopération régionale qui s'attaque aux obstacles existants à l'adoption d'innovations numériques. Guidé par les priorités fixées par les pays dans le Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030), notamment celles relatives à la réduction des risques de catastrophe, le Programme régional facilite l'échange de connaissances, de compétences et de bonnes pratiques ainsi que la mise en œuvre de projets sur le terrain afin de répondre aux besoins des pays en matière d'informations géospatiales, d'expertise et de développement des capacités.

[13] Pour de plus amples informations, voir www.smartcables.org/.

[14] ESCAP/MCSASD/2022/3.

[15] *Geospatial Practices for Sustainable Development in East and North-East Asia 2024: A Compendium*.

G. Défis liés à l'adoption de solutions numériques

15. Malgré les progrès accomplis, la région Asie-Pacifique rencontre également des difficultés importantes en matière d'adoption des solutions numériques. Dans les zones rurales et reculées, l'inadéquation des infrastructures, notamment l'accès limité à Internet à haut débit et la fourniture peu fiable d'électricité, freine l'inclusion numérique. Même si 98 % de la population de la région est couverte par des réseaux mobiles ou fixes, le taux de pénétration du haut débit reste inégal, l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et le Pacifique accusant un retard important[16]. La fracture numérique entre les genres perdure, ce qui fait que les femmes ont moins accès à Internet et aux téléphones portables que les hommes, en particulier en Asie du Sud et du Sud-Ouest. D'autres écarts apparaissent de manière évidente en fonction de l'âge, du handicap et de la zone géographique : les habitants des zones rurales, les personnes handicapées et les groupes marginalisés n'ont qu'un accès restreint au numérique et manquent de compétences. Seuls 40 % de la population de l'Asie et du Pacifique dispose des compétences numériques de base, tandis qu'environ 86 millions de travailleurs dans différents pays de la région doivent acquérir de nouvelles compétences pour rester au fait des progrès technologiques[17].

16. Pour surmonter ces obstacles, il faut investir à grande échelle dans des programmes d'infrastructure, d'accessibilité économique et d'enseignement numérique[18]. Ces efforts sont essentiels pour veiller à ce que la transformation numérique réalise son potentiel et serve de catalyseur à la réalisation des objectifs de développement durable dans la région Asie-Pacifique[19].

III. Collaboration internationale et régionale sur les technologies numériques novatrices au service du développement durable

17. Les initiatives de collaboration internationale et régionale permettent de nouer des partenariats qui contribuent à créer des synergies dans le renforcement des capacités, le partage des connaissances et l'élaboration coordonnée des politiques en faveur du développement durable.

18. En phase avec le rapport du Secrétaire général intitulé Notre Programme commun[20], et conformément à la décision 77/568 de l'Assemblée générale, les dirigeant(e)s de la planète ont adopté, lors du Sommet de l'avenir, le Pacte pour l'avenir pour traiter des enjeux de développement durable, de paix et de sécurité, de gouvernance mondiale et de coopération numérique[21]. Dans le Pacte, ils (elles) ont réaffirmé leur attachement au Programme de développement durable à l'horizon 2030, en donnant la priorité au financement des objectifs de développement durable, à l'action climatique et aux pratiques durables. Les

[16] *Asia-Pacific Digital Transformation Report 2022: Shaping Our Digital Future* (publication des Nations Unies, 2022).

[17] AlphaBeta et Access Partnership, « Building digital skills for the changing workforce in Asia Pacific and Japan (APJ) », mars 2022.

[18] Global System for Mobile Communications Association, *The Mobile Economy Asia Pacific 2023* (Londres, 2023), p. 47.

[19] Ibid.

[20] A/75/982.

[21] Résolution 79/1 de l'Assemblée générale.

principaux engagements du Pacte pour l'avenir comprennent l'utilisation éthique des technologies émergentes, l'exploitation de la science, de la technologie et de l'innovation aux fins du développement et le renforcement de la participation des jeunes, de l'égalité femmes-hommes et des droits humains. Le Pacte comprend également des mécanismes de mise en œuvre et de suivi au niveau national. Le Pacte numérique mondial, qui vise à améliorer la sécurité et l'inclusivité des espaces numériques, et la Déclaration sur les générations futures, qui promeut la gouvernance à long terme, sont joints au Pacte pour l'avenir en tant qu'annexes[22].

19. Le Sommet mondial sur la société de l'information, qui s'est tenu en deux phases, la première en 2003 et la seconde en 2005, a posé les bases permettant de faire progresser la coopération mondiale dans les domaines des technologies de l'information et de la communication. Les examens à 10 et à 20 ans du Sommet mondial sur la société de l'information ont renforcé ses objectifs et ses conclusions. Le Forum de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, qui se tient tous les ans, continue de faciliter la coopération entre les parties prenantes au niveau mondial et sert de plateforme d'échange d'informations, de meilleures pratiques et d'enseignements à retenir dans le cadre de la mise en œuvre des grandes orientations du Sommet. Intégré aux initiatives de durabilité, ce cadre global a résisté à l'épreuve du temps et s'est avéré utile pour tirer parti des innovations technologiques afin de relever les défis liés au climat et à l'environnement, améliorant ainsi les progrès collectifs vers le développement durable.

20. Dans sa résolution 80/1, la CESAP a encouragé tous ses membres et ses membres associés à renforcer la coopération régionale et multipartite. Elle a préconisé une collaboration plus étroite dans la promotion de la recherche-développement en matière de technologies numériques et dans la promotion du développement humain et d'une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Ces efforts visent à accélérer l'exécution du Programme 2030.

21. Le Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026) sert de schéma directeur à la réduction de la fracture numérique et à l'accélération de la transformation numérique, chaque mesure étant alignée sur les objectifs de développement durable et les grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information concernés[23].

22. La huitième session du Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information s'est tenue à Jeju (République de Corée) les 25 et 26 septembre 2024. À cette occasion, le Comité directeur a salué les progrès notables de la mise en œuvre du Plan d'action, y compris les activités entreprises entre novembre 2023 et septembre 2024 par les trois groupes de travail de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information. Le Comité directeur a réaffirmé son engagement à faire progresser la coopération régionale et à soutenir la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique. À cette fin, il a convenu de faire progresser les services publics numériques, d'étudier la mise en place d'une plateforme de mise en relation entre les entreprises et les

[22] Ibid.

[23] CESAP, « Asia-Pacific Information Superhighway Initiative Progress Report, November 2023-September 2024 », 2024. Disponible à l'adresse suivante : https://www.unescap.org/sites/default/d8files/event-documents/APIS%20Progress%20report%2020240909.pdf.

fournisseurs de solutions et d'améliorer les programmes de renforcement des capacités en matière d'intelligence artificielle. Le Comité directeur a souligné qu'il importait de veiller à ce que les systèmes d'intelligence artificielle pour le développement durable soient sûrs et éthiques et mis l'accent sur la nécessité de continuer à soutenir les progrès dans la transformation numérique, en particulier pour les pays en situation particulière.

IV. Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique

23. Dans sa résolution 80/1, la CESAP a prié le secrétariat de faciliter la coopération régionale entre les membres et les membres associés en vue de favoriser l'innovation numérique au service du développement durable et de promouvoir des économies et des sociétés numériques inclusives. Dans la même résolution, la CESAP a pris note avec satisfaction de l'initiative du Gouvernement kazakhstanais de créer un centre de solutions numériques pour le développement durable qui aura pour vocation de fournir des solutions pratiques fondées sur le numérique en Asie centrale et au-delà. Le centre de solutions numériques proposé est appelé à promouvoir une économie et une société numériques durables, inclusives et résilientes, en reconnaissance du potentiel de transformation des solutions numériques dans l'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

24. Conformément à la résolution 79/10 de la CESAP, la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques s'est tenue à Astana du 3 au 5 septembre 2024 et a réuni plus de 1 000 participant(e)s, dont 62 au niveau ministériel, venant de 30 membres et membres associés de la CESAP. Les participant(e)s ont adopté la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique, qui expose une vision régionale du renforcement de la coopération régionale en vue de réduire la fracture numérique, d'assurer la formation aux compétences numériques, d'améliorer la connectivité numérique, d'accroître la confiance numérique, de mettre en commun les politiques efficaces, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, ainsi que de promouvoir l'avènement d'économies et de sociétés numériques qui profitent à tout le monde. Cela permettra d'accélérer le Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026).

25. Dans la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique, le secrétariat est prié de commander une étude de faisabilité indépendante sur le centre de solutions numériques qu'il est proposé de créer au Kazakhstan et d'établir un groupe de travail spécial pour examiner les résultats de l'étude et de recommander une feuille de route pour le renforcement du partage de solutions numériques pratiques pour la région Asie-Pacifique, en tenant compte de la nécessité d'éviter de mener des activités déjà réalisées par d'autres institutions régionales de la Commission ou organisations spécialisées, et qu'il rende compte de ses progrès à la Commission à sa quatre-vingt-unième session.

26. En janvier 2025, le secrétariat avait mis au point un projet de cahier des charges afin de recruter des consultant(e)s qualifié(e) pour mener l'étude de faisabilité, qui a été soumis à l'examen du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission.

Une session spéciale du Comité consultatif s'est tenue le 6 décembre 2024 pour recueillir les commentaires et les suggestions des membres du Comité consultatif concernant le projet de cahier des charges.

27. Le cahier des charges a ensuite été établi sous sa forme définitive par le secrétariat en tenant compte des commentaires reçus et un consultant a été recruté pour réaliser l'étude de faisabilité. Le consultant devait se rendre au Kazakhstan et à Bangkok pour mener des entretiens et recueillir des données en janvier et en février 2025.

28. Le 31 janvier 2025, le secrétariat a également diffusé une note verbale invitant les membres et les membres associés de la Commission à nommer des représentant(e)s au groupe de travail spécial.

29. Une fois que l'étude de faisabilité indépendante sera terminée, le secrétariat coordonnera la communication des conclusions de l'étude. Il prévoit ensuite d'organiser la première réunion du groupe de travail spécial au deuxième trimestre de 2025. Les progrès, les recommandations et la feuille de route attendue résultant des travaux du groupe de travail spécial seront soumis à la Commission à sa quatre-vingt-deuxième session pour qu'elle les examine et donne des orientations.

V. Questions portées à l'attention de la Commission

30. La Commission est invitée à prendre note du présent document et à donner des orientations au secrétariat concernant la poursuite de la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques. Les membres et les membres associés de la Commission sont également invités à partager leurs vues et leurs données d'expérience nationales eu égard aux innovations et aux solutions numériques aux fins de la concrétisation des objectifs de développement durable, notamment par l'intermédiaire du Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026).